

3,5 M€, c'est le montant du plan voté par le [SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIES DE L'YONNE](#) le 10 juin dernier pour accompagner la reprise économique. L'objectif est d'aider les collectivités et les entreprises dans la relance. Ainsi, l'idée est d'encourager les communes à entreprendre des travaux pour des économies d'énergie en vue de diminuer les coûts de fonctionnement. 409 communes sur les 420 du départements peuvent y prétendre. Elle sera disponible jusqu'au 31 décembre 2021. www.sdey.fr